

Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :



Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.

Premier pas

Sécuriser un point rouge identifié dans le Baromètre vélo et/ou réutiliser une voie peu circulée pour en faire un itinéraire vélo du quotidien

Option ambitieuse

Refonte complète du plan de circulation en réutilisant les voiries secondaires/peu circulées, 30 km/h généralisé (50 km l'exception) et hiérarchisation des voiries.

Q1 : Prévoyez-vous de généraliser la limitation à 30km/h dans Saint-Girons ? Si oui, dans quelles zones ?

→ Oui, dans tout le centre ville, à la limite du boulevard Charles De Gaulle sans ce boulevard.

Q2 : Prévoyez-vous d'étendre les zones piétonnes et cyclables du centre ville ? Si oui, dans quelles zones ?

→ Nous faisons la différence entre zones piétonnes et cyclables.
• Zones piétonnes : Oui, essentiellement lors de manifestations festives.
• Zones cyclables : C'est plus compliqué, ce sera à discuter, entre autres, avec vous et le conseil citoyen.

Q3 : Prévoyez-vous de réaliser la piste cyclable entre St-Girons et Castillon ?

→ Depuis que les élus majoritaires en parlent, je pensais qu'elle était faite.

Q4 : Prévoyez-vous de réaliser d'autres aménagements pour favoriser les mobilités actives ?

→ Oui, avec vous.

Mettre en place une rue scolaire :



Fermer la rue devant l'école aux voitures. Cette fermeture peut être temporaire aux heures de rentrée et sortie d'écoles. Sécuriser les trajets des enfants, fluidifier la circulation et apaiser l'espace public.

Premier pas

Fermer la rue 15 minutes à la rentrée et sortie des classes pendant une phase-test.

Option ambitieuse

Rue scolaire pérenne devant l'école.

Q5 : Prévoyez-vous de sécuriser les abords des écoles ? Avec quelles mesures (ex. piétonisation de la rue aux horaires d'entrée et sortie ou en permanence, trottoirs, personnel, mesures de ralentissement) ?

→ A chaque entrée et sortie d'école, il faut un employé municipal pour cela, qui sécurise les enfants et les familles.

Q6 : Êtes-vous favorable à l'organisation d'une journée sans voiture une fois par an dans le centre de Saint-Girons pour montrer les avantages de la baisse du trafic automobile ?

→ Oui, à condition, d'avoir aménagé des places de stationnement en limite de l'interdiction de circulation.
A organiser avec vous.

Installer du stationnement vélo aux lieux clés :



Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidien* pour encourager l'usage quotidien et l'intermodalité. Adapter le type de stationnement en fonction du lieu et de l'usage. Le type de stationnement dépend du lieu d'usage :

- abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.
- arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

Premier pas

Installer 10-20 arceaux éclairés et signalisés sur les lieux stratégiques identifiés dans le Baromètre vélo.

Option ambitieuse

Abris vélo sécurisés devant l'école, le centre-ville, les arrêts de transports en commun. Dédier des places pour les vélos cargos dans ces abris.

Q7 : Prévoyez-vous d'augmenter les stationnements vélo dans le centre ville ?

→ Oui, bien sûr.

Q8 : Prévoyez-vous des abris vélos sécurisés au niveau des arrêts de bus de la ligne 452 ?

→ Oui.

Q9 : Soutiendrez-vous l'initiative des Cyclovallées du Couserans de mise en place de vélo en libre service (« vélos fleuris ») ?

→ Oui. Et même, on souhaite en faire bien plus avec vous, si vous le souhaitez. On l'a écrit dans notre programme (avant la sortie de votre questionnaire).

Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères :



Replacer les besoins des habitant·es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu·es, services techniques, associations d'usager·ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant·es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier.

Option ambitieuse

- Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions.
- Associer les usager·ères en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques).

Q10 : Vous engagez-vous à rencontrer l'association des Cyclovallées du Couserans dans vos six premiers mois de mandat pour discuter de la mobilité des cyclistes du quotidien ?

→ Oui, nous nous y engageons.

Q11 : Envisagez-vous de créer une commission mobilités et partage de l'espace public au sein de votre commune, et/ou d'avoir un.e adjoint.e ou conseiller.e municipal.e dédié.e à ces questions ?

→ Oui

Porter la voix du vélo auprès des instances supra communales :



Inciter l'intercommunalité et le département à s'engager en faveur du vélo : appuyer un plan de circulation intercommunal, organiser la mise en place du SRAV de manière mutualisée, mettre en place des liaisons cyclables entre communes.

Premier pas

Inscrire officiellement le sujet vélo en conseil communautaire.

Option ambitieuse

Obtenir un plan de circulation intercommunal/départemental voté durant le mandat.

Q12 : Prévoyez-vous de vous engager sur la thématique des mobilités actives dans la Communauté de communes ? Comment ?

→ Oui, avec vous.

Q13 : Envisagez-vous de réclamer à liO, au nom de la mairie ou de la Communauté de Communes, l'ajout de racks à vélo sur toutes les lignes de bus du Couserans ?

→ Oui

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un.e élu.e, etc.).

Q14 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo dans les écoles de la commune ?

→ Oui, savoir circuler en sécurité et sans danger à vélo est indispensable comme savoir nager.

Autres :

Q15 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités actives ?

→ que les élus donnent l'exemple : Aujourd'hui, il me semble que seuls le STA et le STA utilisent leur

Q12 : Prévoyez-vous de vous engager sur la thématique des mobilités actives dans la Communauté de communes ? Comment ?

→ Oui, avec vous.

Q13 : Envisagez-vous de réclamer à liO, au nom de la mairie ou de la Communauté de Communes, l'ajout de racks à vélo sur toutes les lignes de bus du Couserans ?

→ Oui

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par une élue, etc.).

Q14 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo dans les écoles de la commune ?

→ Oui, savoir circuler en sécurité et sans danger à vélo est indispensable comme savoir nager.

Autres :

Q15 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités actives ?

→ Que les élus donnent l'exemple : Aujourd'hui, il me semble que seuls, à St Girons, 2 élus seulement utilisent leur vélo : M. Mirouse et Gaudian.